

E 4533

ASSEMBLÉE NATIONALE

TREIZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION ORDINAIRE DE 2008-2009

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 25 juin 2009

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 24 juin 2009

**TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE
L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION**

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT.

Avant-projet de budget général des Communautés européennes pour
l'exercice 2010.

Avant-projet de Budget 2010 à partir de ce lien <http://eur-lex.europa.eu/budget/www/index-fr.htm>